



**RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL**  
**Un peuple – Un But – Une foi**  
**Ministère de l'Éducation nationale**



**Sommet sur la Transformation de l'Éducation**

***New York, le lundi 19 septembre 2022***

**Engagements du Sénégal**

L'Éducation et la Formation, sont deux piliers essentiels du Plan Sénégal Émergent, inscrit dans son Axe II consacré au capital humain.

C'est pourquoi, plus de 20% du budget national est alloué à ces deux sous-secteurs, sans compter les mesures exceptionnelles dictées par les circonstances. Cela nous a permis, entre autres, de multiplier la construction des infrastructures scolaires, intensifier le recrutement des enseignants et relever de façon substantielle leur traitement.

Malgré ces énormes efforts, nous avons encore des contraintes à lever, aggravées d'ailleurs par l'impact de la pandémie de COVID-19 : enfants déscolarisés, perte d'apprentissage dans les disciplines fondamentales consécutive à la fermeture des écoles, abris scolaires précaires, établissements scolaires ne disposant pas encore de points d'eau, d'électricité, de latrines et d'internet.

Au terme d'un large processus national inclusif, préparatoire au Sommet de New York sur la Transformation de l'éducation, le Sénégal prend les engagements ci-dessous.

### **1. Renforcer la dynamique de rétablissement de l'éducation à la suite des perturbations consécutives à la COVID-19**

Le Sénégal s'engage à continuer la mise en œuvre du plan de résilience du système éducatif par (i) le renforcement de l'apport du numérique au système éducatif ; (ii) la mise à niveau de l'environnement matériel, sanitaire et sécuritaire des écoles ; (iii) la mise à jour des curricula pour faire émerger des compétences pour une meilleure résilience et enfin ; (iv) le renforcement de l'équité dans l'accès à un service éducatif de qualité.

### **2. Poursuivre le processus de transformation méthodique de notre système éducatif**

Le Sénégal s'engage à (i) renforcer le développement du télé-enseignement dans le cadre de ses efforts pour l'accès universel à l'électricité et à l'internet ; (ii) renforcer le développement de l'enseignement des sciences, des mathématiques

et de la technologie pour mieux réaliser les transformations souhaitées ; (iii) adapter les curricula aux nouveaux défis pour assurer aux jeunes les compétences conformes à leur futur, et ; (iv) favoriser la qualification et l'employabilité des jeunes par le renforcement de la formation professionnelle.

### **3. Assurer, au sortir de la COVID 19, le renforcement de l'évolution du système éducatif afin de favoriser l'atteinte des cibles de l'ODD4**

Le Sénégal après la mise à jour son plan stratégique de l'éducation et la définition d'instruments de suivi du niveau d'atteinte des indicateurs et cibles de l'ODD4 en rapport avec le Groupe de Coopération technique-ODD4 s'engage à accélérer le processus de réalisation de ces cibles par (i) l'amélioration de son Système d'Information et de Gestion de l'Éducation (SIGE) pour un meilleur suivi des données ; (ii) le recentrage de son prochain plan d'action du Plan sectoriel (PA 2023-2026) sur des stratégies d'accélération de l'atteinte des cibles de l'ODD4, et ; (iii) le renforcement du dispositif de suivi pour mieux assurer l'atteinte des valeurs cibles de la matrice de suivi pour 2025 et 2030.

### **4. Assurer un financement public durable de l'Éducation et de la Formation**

Le Sénégal déploie déjà des efforts considérables pour maintenir le niveau de financement à, au moins, 20% du budget national.

Dans ce cadre Le Sénégal s'engage à (i) développer la part de l'investissement pour renforcer la qualité de l'éducation et assurer sa transformation ; (ii) développer des stratégies innovantes de financement pour mieux satisfaire les besoins émergents ; (iii) mieux favoriser le financement domestique en structurant davantage la contribution des partenaires notamment les collectivités territoriales et les ménages, et ; (iv) renforcer les instruments pour une gestion plus efficiente des fonds alloués à l'Éducation.